



Comprendre pour mieux agir en copropriété

Votre rendez-vous trimestriel pour vous informer, comprendre et partager les enjeux essentiels de la copropriété.

Chers copropriétaires,

Jusqu'à présent, vous receviez les informations de l'ARC nationale par le biais de notre antenne régionale. Aujourd'hui, une nouvelle étape commence : notre association prend son indépendance et devient **l'ADACC**.

Notre mission reste la même : vous informer, vous conseiller et vous assister dans la gestion de votre copropriété.

Désormais, vous recevrez chaque trimestre cette newsletter, pensée pour vous apporter :

- Des **actualités juridiques** claires et à jour,
- Des **conseils pratiques** utiles au quotidien,
- Et des outils pour mieux agir ensemble, des témoignages

Bienvenue dans cette nouvelle aventure à nos côtés !

Actualité juridique

Cet été, le droit de la copropriété n'a pas pris de vacances : découvrez les réformes qui vont changer la vie de votre immeuble.

- **Loi n°2025-541 du 16 juin 2025** assouplit les règles de transformation des bureaux en logements au sein des copropriétés. Là où l'unanimité des

L'année 2025 : ce qui change

- **Communication dématérialisée** : La **loi du 9 avril 2024** généralise le numérique en copropriété (convocations, procès-verbaux...). [Lire notre article](#)
- **Plan pluriannuel de travaux** : obligatoire en **2025** pour les

copropriétaires était autrefois exigée pour modifier la destination de l'immeuble, une majorité qualifiée suffit désormais, sauf clause contraire du règlement de copropriété.

- **Décret n°2025-499 du 6 juin 2025** (JO 7 juin), la liste des informations et documents que les établissements prêteurs peuvent demander au syndic pour examiner la solvabilité du syndicat des copropriétaires avant la conclusion de l'emprunt collectif. [Lire notre article](#)

- **Décret n°2025-831 du 19 août 2025** (JO 21 août), modifie les rubriques du registre d'immatriculation des copropriétés. Désormais, les syndics devront préciser de nouvelles informations. [Lire notre article](#)

copropriétés de plus de 15 ans. [Lire notre article](#)

- **La réglementation de la location de courte durée en copropriété évolue :** La loi LE MEUR encadre davantage la **location de courte durée** type Airbnb, avec des nuances apportés par la Cour de cassation. [Lire notre article](#)

À vos agendas

Le 9 et 10 octobre 2025 : SOLUCOP, le salon de la copropriété à **LILLE**. L'ADACC sera présente. Venez nous rencontrer ainsi que tous les autres professionnels. Nous espérons vous y voir nombreux.

Regards de copropriétaires

Vos expériences, vos idées, vos regards : la copropriété racontée par ceux qui la vivent.

La copropriété n'est pas qu'un ensemble de règles et de lois : c'est aussi une expérience vécue au quotidien. Dans cette rubrique, nous donnons la parole aux copropriétaires. Leurs témoignages, sur des sujets précis, éclairent les réalités de la vie en copropriété, partagent des bonnes pratiques et ouvrent le débat. Parce qu'écouter ceux qui vivent la copropriété, c'est aussi mieux la comprendre et mieux la faire évoluer.

Dans ce premier témoignage, **Jacques** nous livre son expérience sur pourquoi il a choisi de devenir **syndic bénévole**.

« Peu satisfait de la gestion de notre gestionnaire de copropriété, et ne le voyant en réalité qu'au moment des Assemblées Générales annuelles. Le trouvant peu réactif et encore moins proactif, et finalement peu concerné par notre immeuble, j'ai décidé de me présenter comme syndic bénévole... » [Lire notre article](#)

N'hésitez pas à réagir : contact@adacc.fr

Participez

Votre expérience nous intéresse : Témoignez dans notre prochaine newsletter. La **dématérialisation** s'impose désormais en copropriété : convocations, procès-verbaux, notifications... Et vous, qu'en pensez-vous ? Partagez votre expérience et votre avis, nous publierons vos témoignages dans une prochaine newsletter.

Contact : contact@adacc.fr

Ne restez pas seuls face aux questions de copropriété : rejoignez nos **webinaires**, **ateliers** et **groupes d'entraide**. Consultez notre programme

Merci de votre confiance. Notre équipe est à votre écoute et à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et vous accompagner dans votre mission.